



INTERVENTIONS D'URGENCE

- 1 PREMIER APPEL : 911** (sur réseau : 9-911)
- 2 DEUXIÈME APPEL : Service de sécurité**
Cellulaire : 705-673-6562 Sur réseau : poste 6562

Procédures d'évacuation

Si vous entendez une alarme incendie, évacuez immédiatement

N'utilisez jamais les ascenseurs.

Rendez-vous au point de rassemblement

L'avis d'évacuation sera signalé par l'alarme d'incendie. Les occupants des édifices devraient sortir pour se rendre aux zones de rassemblement s'ils les connaissent et ne pas revenir dans les édifices jusqu'à ce que l'alarme s'arrête et qu'un agent de sécurité ou son délégué leur dit qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si l'alarme ne retentit pas, car une annonce publique est diffusée par les interphones, les occupants ne doivent pas revenir dans les édifices jusqu'à ce qu'un agent de sécurité ou son délégué les y autorise.

Dans les édifices qui ne sont pas équipés d'interphones, l'avis d'évacuation sera signalé par d'autres moyens, le plus souvent par les alarmes d'incendie. Les membres du personnel de l'Université Laurentienne doivent coopérer et faciliter l'évacuation dans le calme et l'ordre.

Les situations exigeant une évacuation peuvent inclure un incendie, le déversement de matières dangereuses, une alerte à la bombe et l'interruption de services publics (électricité, eau, gaz naturel, systèmes de sauvetage).

En cas d'incendie, l'alarme retentira. Dans d'autres situations exigeant une évacuation, les agents de secours d'urgence seront déployés pour alerter la communauté du campus.

Si une évacuation est nécessaire.

Une personne vêtue d'une veste fluorescente orange ou jaune et d'un casque de coordonnateur d'urgence fait partie de l'équipe d'intervention d'urgence. Suivez ses instructions et sortez de l'édifice pour aller au point de rassemblement pour votre sécurité et celle des personnes qui vous entourent.

- Sachez où se trouvent les sorties d'urgence de l'édifice.
- Prenez votre manteau, vos clés et une pièce d'identité SEULEMENT si vous les avez à portée de la main.
- N'utilisez jamais les ascenseurs pendant une évacuation.
- Fermez les portes (sans les verrouiller) et les fenêtres.
- Observez toutes les instructions et les annonces d'urgence donnant des instructions précises pour l'évacuation.
- Rendez-vous rapidement et calmement à la sortie d'urgence la plus proche. En cas d'incendie, vérifiez si la porte est chaude avant de l'ouvrir.
- Sortez, éloignez-vous de l'édifice et rendez-vous au point de rassemblement. ([Point de rassemblement](#))
- Ne revenez pas dans l'édifice jusqu'à ce qu'un membre de l'équipe d'intervention d'urgence vous y autorise.

Quand de l'aide spéciale est nécessaire pour une évacuation.

- Évacuez les personnes handicapées et les autres personnes qui ont besoin d'assistance spéciale. Aider ces personnes à se rendre vers le refuge le plus proche (p. ex., un escalier) ou dirigez-les vers cet endroit.
- Composez le 705-673-6562, ou le poste 6562, et indiquez à un membre du personnel de sécurité ou aux agents de secours d'urgence l'emplacement exact des personnes qui ont besoin d'assistance spéciale pour sortir de l'édifice.